

**Siège Social :**

**162 rue de Pompérie 47000 Agen**

**Exploitation :**

**Lorman 47550 Boé**

**Présentation de la SCEA des Cressonnières d'Aquitaine**

**Société dirigée par M. François Viot et Mme Odile Viot**

Originaires du Nord de la France, M. et Mme Viot effectuent une reconversion professionnelle en 2003 en s'installant à Boé.

- reprise de l'entreprise de M. SAVIO suite à son départ en retraite,
- création d'une SARL holding qui héberge la SCEA des Cressonnières d'Aquitaine pour la partie production et commercialisation ainsi qu'une SCI pour la partie foncière,
- la surface cultivée étant de 15 ha permettant d'obtenir un Chiffre d'Affaires de l'ordre de 1,3 à 1,6 Millions d'euros,
- l'effectif du personnel est de 17 à 20 salariés dont 11 permanents,
- répartition de la production en plusieurs sites dans la plaine de Boé, dont une partie sous serre plastique (multichapelle 6 ha et sous serre-verre photovoltaïque 1,3 ha).

**Production de cresson de fontaine tout au long de l'année avec un pic en hiver correspond à la période propice à la consommation en France.**



**La production :**

- un des plus gros producteurs de Cresson de France,
- le premier (et le seul) en fourniture de graines (entre 1,8 T et 4 T par an).
- raisonnement des pratiques Phytosanitaires, suivi et observation journalière avec forte implication des salariés,
- utilisation de l'eau de la nappe phréatique avec un circuit semi fermé,

- ré-infiltration dans la nappe par bassins filtrants (eau ré-injectée moins chargée en nitrate et phosphore).
- analyse bactériologique de l'eau 2 fois par an.

**Particularité de la culture :**

Cette plante n'épuise pas le sol. Des cressonnières existent sur le même parcellaire depuis plus d'un siècle. Des analyses de résidus phytosanitaires, sont faites régulièrement sur les récoltes.

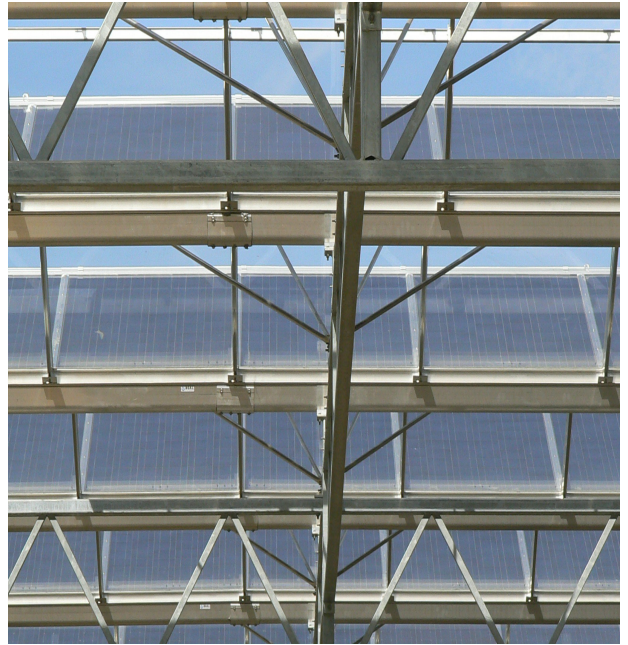
### **Métier diversifié :**

Agriculteur et Gestionnaire d'une centrale électrique car propriétaire d'une serre verre photovoltaïque :

- installation faite et contrat signé en 2009,
- un chiffre d'Affaires de 660 000 euros par an, avec un achat du Kwh à 60 centimes (premiers contrats).

### **Investissements :**

- 4,6 millions d'euros pour 6000 m2 de panneaux photovoltaïques sur 1,3 Ha,
- amortissement sur 8 ans avec une rentabilité de 15 à 18 %,
- serre prototype pour la société Agenaise FONROCHE et avec le constructeur de serre HORCONEX.



### **Implication dans le milieu professionnel des cressiculteurs :**

- ◆ représentation au niveau de la Fédération Nationale des Cressiculteurs,
- ◆ élaboration d'un guide de bonnes pratiques pour la cressiculture,
- ◆ demande de label européen STG (Spécialité Traditionnelle Garantie) en cours.

### **Commercialisation :**

Deux millions de bottes par an dont 40 % à l'export (Angleterre), le reste en France avec la GMS, les grossistes de l'ensemble des MIN de France et les détaillants en Fruits et Légumes sur le MIN d'AGEN.

### **Démarche qualité dans l'entreprise :**

Certification GLOBALG.A.P pour l'ensemble de la production.

\*\*\*\*\*